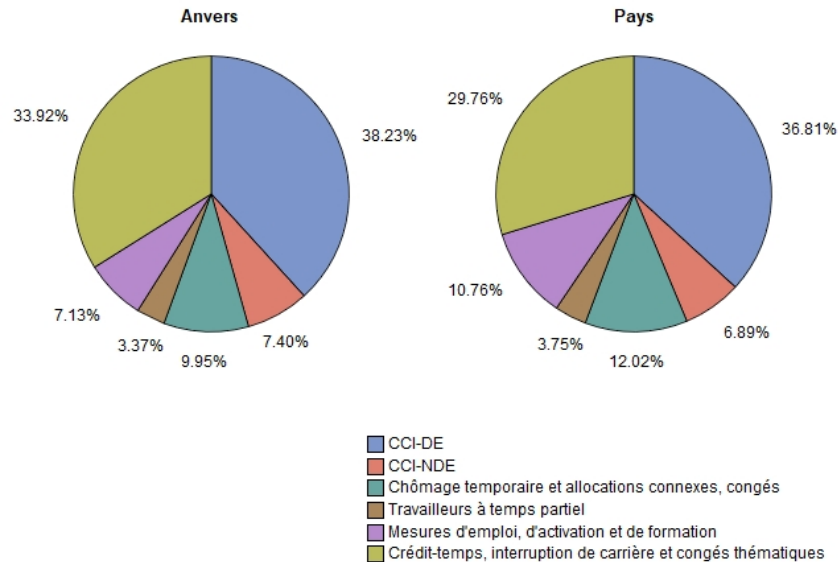


Entité: Anvers



Directeur: Anna Maria MERCELIS
 Nombre d'agents: 253
 Nombre en équivalents à temps plein: 212

Indicateurs du marché de l'emploi	Nombre	% par rap. au pays
Population en âge de travailler (1)	886.764	12,1
Assurés contre le chômage (2)	494.227	12,6
Travailleurs qui habitent dans le ressort du bureau du chômage (3)	450.762	12,9
Taux du chômage (4)	7,0	

Vision globale 2019	Nombre / Montants	% par rap. au pays
Octroi du droit aux allocations (dossiers introduits)	190.225	10,7
Décisions de non-admissibilité au droit aux allocations (5)	4.678	12,0
Dossiers litiges achevés	12.752	12,6
Contrôles achevés	7.001	12,6
Sanctions notifiées au cours de l'année (6)	8.160	12,9
Suspensions et exclusions dans le cadre de l'activation du comportement de recherche d'emploi (7)	65	1,1
Montants des paiements introduits par les OP (chômage avec ou sans compl. d'entreprise) - en millions d'EUR 2018	678,1	11,1
Montants des paiements introduits par les OP (chômage avec ou sans compl. d'entreprise) - en millions d'EUR 2019	627,3	11,2
Montants à récupérer (solde fin d'année) - en millions d'EUR	35,0	8,1
Montants récupérés/reçus - en millions d'EUR	8,7	10,5

Profil des personnes indemnisées (moyenne annuelle 2019)			Nombre	% par rap. au pays
Chômeurs indemnisés (CCI-DE et CCI- NDE)	CCI-DE	Après prestations de travail	32.689	12,2
		Après études	1.878	5,9
		Travailleurs à temps partiel volontaire	2.951	15,4
		Chômage avec complément d'entreprise	1.327	13,3
		Hommes	23.232	12,7
		Femmes	15.613	10,7
		Chefs de ménage	12.633	13,5
		Isolés	9.389	10,8
		Cohabitants	16.823	11,3
		Total	38.844	11,8
	CCI-NDE	Travailleurs à temps partiel volontaire	564	15,3
		Chômage avec complément d'entreprise	5.689	12,1
		Chômeurs âgés	1.176	11,6
		CCI-NDE, aidants proche (ou dispense pour difficultés sociales et familiales)	88	11,5
		Total	7.517	12,2

Profil des personnes indemnisées (moyenne annuelle 2019)			Nombre	% par rap. au pays
Chômage temporaire et allocations connexes, congés	Chômeurs temporaires		9.150	9,2
	Parents d'accueil		143	8,8
	Période non rémunérée dans l'enseignement		265	7,7
	Vacances jeunes		476	15,5
	Vacances senior		55	19,0
	Congés: soins d'accueil		21	12,7
Travailleurs à temps partiel	Travailleurs à temps partiel avec maintien de droit et AGR		3.366	10,1
	Travailleurs à temps partiel volontaire avec AGR		61	15,8
	Total		3.427	10,2
Mesures d'emploi, d'activation et de formation	Programmes d'activation	Activa - réglementation fédérale	18	0,7
		Activa - réglementation régionale	0	0,0
		SINE	1.075	11,2
	Mesures pour travailleurs		1.648	18,0
	Mesures de formation	Formation professionnelle	3.753	13,8
		Reprise d'études ou suivre une formation (autre que formation professionnelle)	554	5,7
		Autres	18	6,9
	Mesures dans le cadre du développement du statut unique	Allocation de licenciement	0	4,9
		Allocation en compensation de licenciement	179	9,4
Dispenses d'IDE particulières Crédit-temps, interruption de carrière et congés thématiques	Activités ALE ou APS		90	5,6
	Interruption de carrière	Avec allocations	6.070	11,3
		Sans allocations	49	4,8
		Total	6.119	11,2
	Crédit-temps	Avec allocations	15.219	14,2
		Sans allocations	1.374	13,9
		Total	16.593	14,1
	Congés thématiques	Avec allocations	11.040	12,5
		Sans allocations	708	11,7
		Assistance médicale	2.117	10,9
		Congé parental	9.567	12,8
		Congé pour soins palliatifs	64	18,5
		Total	11.748	12,5
Attestations	Nombre d'attestations délivrées pouvant favoriser l'engagement		2.333	4,7
	Autres attestations		15.624	9,6
	Total		17.957	8,4

- (1) Population au 1er janvier 2019 âgée de 15 à 64 ans inclus (source: Statbel).
- (2) Il s'agit des assurés contre le chômage au 30 juin 2018. Ils comprennent:
- Les travailleurs ayant cotisé le 30 juin 2018 à la sécurité sociale, secteur chômage (source: calculs ONEM sur la base de données ONSS et ORPSS et sur la base de données INAMI pour les travailleurs frontaliers entrants);
 - Les CCI demandeurs d'emploi inoccupés, les travailleurs à temps partiel volontaire demandeurs d'emploi et les demandeurs d'emploi avec complément d'entreprise, payés en juin 2018 (source: ONEM);
 - Le travail frontalier sortant au 30 juin 2018; le travail frontalier entrant a été déduit de la rubrique a (source: estimations sur la base de données INAMI).
- (3) Les travailleurs ayant cotisé le 30 juin 2018 à la sécurité sociale, secteur chômage (source: calculs ONEM sur la base de données ONSS et ORPSS pour les travailleurs et sur la base de données INAMI pour les travailleurs frontaliers entrants).
- (4) Les CCI demandeurs d'emploi inoccupés, les travailleurs à temps partiel volontaire demandeurs d'emploi et les demandeurs d'emploi avec complément d'entreprise, payés en juin 2019 (source: ONEM) divisés par le nombre d'assurés contre le chômage au 30 juin 2018 (source: calculs ONEM sur la base de données ONSS et ORPSS pour les travailleurs, de données ONEM pour les chômeurs et de données INAMI pour les travailleurs frontaliers).
- (5) Le nombre de décisions en matière de non-admissibilité sur la base de travail ou d'études insuffisants ou suite à un dossier incomplet ou tardif.
- (6) Avertissements, sanctions sans sursis, sanctions avec sursis partiel ou complet pour chômage dépendant de leur propre volonté, pour fausse déclaration ou pour travail ou revenu non déclaré et pour indisponibilité passive.
- Du fait de la 6ème réforme de l'état, la compétence décisionnelle relative aux sanctions pour indisponibilité active ou passive a été transférée aux régions. La compétence décisionnelle concernant les sanctions pour chômage volontaire ainsi que les sanctions administratives est restée au niveau fédéral. La région statistique est déterminée en fonction du domicile de la personne sanctionnée sauf pour les sanctions prononcées par les régions. Dans ce cas, la région statistique est celle de l'autorité régionale qui a pris la décision.
- (7) Sanctions pour indisponibilité active (voir également note 6).